

Journée professionnelle

"Archives et Éducation artistique et culturelle"

13 décembre 2018

<h4>Atelier « L'internement des Tsiganes eurois pendant la Seconde Guerre mondiale »</h4>
--

Présenté par Vanina Gasly, Archives de la communauté d'agglomération Seine-Eure et Pascal Jeanne, professeur d'histoire-géographie

L'internement des Tsiganes eurois pendant la Seconde Guerre mondiale

Entre 1940 et 1946, près de 6 500 hommes, femmes et enfants ont été internés dans une trentaine de camps en France pour le seul fait d'être considérés comme nomades. Tous furent victimes des persécutions raciales nazies, mais aussi d'une réelle volonté des autorités françaises de réprimer définitivement le nomadisme.

Comment, par l'étude de documents relatifs au camp d'internement de Louviers (Eure) et au parcours d'une famille nomade euroise entre 1940 et 1944, faire découvrir aux élèves cet aspect méconnu de la Seconde Guerre mondiale ?

Contexte :

Document 1 : Carnet anthropométrique de Raphaël Henry, délivré le 27 septembre 1935 (Source : Archives départementales de l'Eure, 4 M 449)

Depuis la loi du 16 juillet 1912 sur l'exercice des professions ambulantes et la circulation des nomades, ces derniers sont obligés de détenir et présenter à toute réquisition :

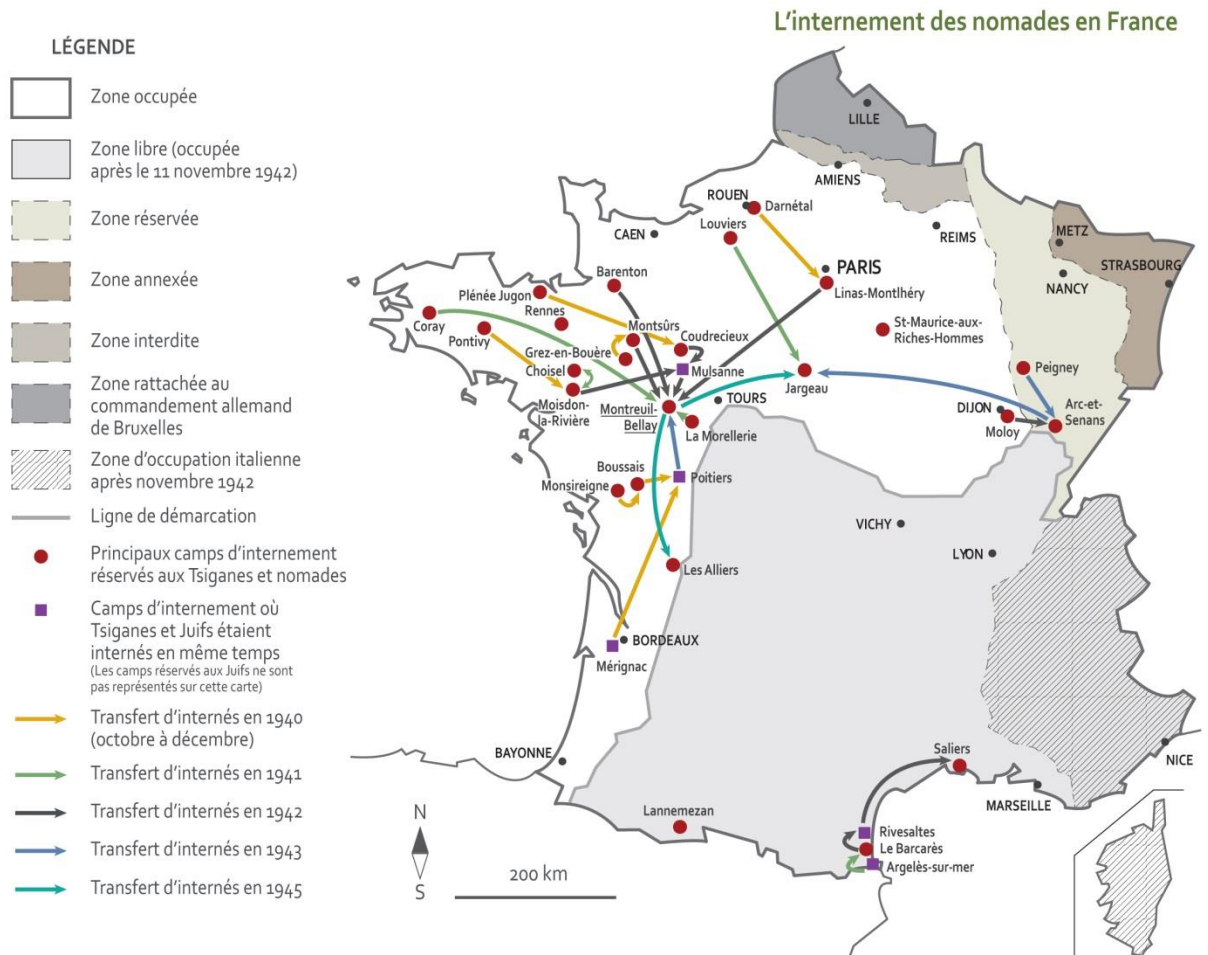
- À partir de 13 ans : un **carnet anthropométrique** individuel
- Pour chaque famille : un **carnet collectif** où sont mentionnés l'ensemble des membres d'une famille. Les enfants de plus de 2 ans doivent y apposer leurs empreintes.
- Pour chaque véhicule : une **plaque de circulation**

The image shows four pages of an anthropometric card for Raphaël Henry, dated 27 September 1935. The pages contain the following information:

- Page 1 (top left):** Two black and white photographs of a young boy, one in profile and one facing forward. The name "HENRI RAPHAËL" and age "17.35.3.84" are printed below the photos. A purple circular stamp of the "PRÉFECTURE DE L'EURE" is visible.
- Page 1 (top right):** "Signalement" section with measurements: Long. 13.0, Pied g. 11.2, Largeur 15.0, Métrus g. 3.4, Oreille dr. 12.5, Auric. g. 3.4, Coudée g. 38.4. It also includes fields for "Cheveux", "Barbe", "Pigmentation", "Sanguinolence", and "Age apparent".
- Page 1 (bottom):** "MARQUES PARTICULIÈRES" section with handwritten notes: "I. cicatrice de 2 à 4 cm phalange index gauche" and "II. excroissance de chair et déformation osseuse pouce droit". Below this are sections for fingerprints: "Empreinte simultanée et non roulée des doigts réunis" (with sub-sections for Annulaire, Annulaire, Métrus, Index gauches) and "Empreinte prise séparément Pouce gauche".
- Page 2 (left):** "Genre de commerce, industrie ou de métier." with the handwritten entry "vendeur ambulante".
- Page 2 (right):** "Empreinte prise séparément Pouce droit" and "Empreinte simultanée et non roulée des doigts réunis" (with sub-sections for Index, Métrus, Annulaire, Auriculaire dro).
- Page 3 (left):** Administrative details: "A. Eure", "le 27 SEPT 1935", "NOUS, Préfet du département de l'EURE", "Vu: 1° La demande du nommé Henry Raphaël", "Né à Breteuil (Eure) le 11 septembre 1922", "Fils de Henry Eugène et de Justine Louise", "Profession vendeur ambulante", "Nationalité française". It lists legal references: "2° Les actes authentiques ci-après désignés: Inscrit au carnet collectif n° 1724 délivré par la Préfecture d'Eure-et-Loire le 1913, au nom de Henry Eugène Henry", "3° La loi du 16 juillet 1912, art. 3;", "4° La loi de finances du 4 avril 1926, art. 42;", "5° Le décret du 7 juillet 1926." It is signed by "Dilicron a Henry Raphaël" and "Le Préfet de l'Eure". A purple stamp of the "PRÉFECTURE DE L'EURE" is at the bottom.
- Page 3 (right):** "RENSEIGNEMENTS A L'USAGE DES NOMADES" section with sub-sections: "Carnet anthropométrique et viss.", "Carnet collectif.", "Renouvellement.", and "Plaque de contrôle." It contains detailed regulations regarding nomads, including requirements for carrying the card, renewal rules, and vehicle control.

• **Document 2 : Carte des camps d'internement de nomades en France (1940-1946)**

(Source : Centre régional Résistance et liberté, d'après les travaux de Marie-Christine HUBERT, co-auteur avec Emmanuel FILHOL de l'ouvrage *Les Tsiganes en France : un sort à part 1939-1946*, Perrin, 2009)



© Centre Régional « Résistance & Liberté » - D'après Marie-Christine Hubert

Le camp d'internement de Louviers :

- Document 3 : Annonce de la création du camp de Louviers, 23 novembre 1940

(Source : Archives communales de Louviers, 27375_1J324)

GENDARMERIE NATIONALE.

3ème Légion.

Compagnie de l'Eure

Section de Louviers

Louviers le 23 Novembre 1940

Le Lieutenant LOMBARD Commandant la Section de
LOUVIERS

N° 328/2

à Monsieur le Maire de
LOUVIERS

Nomades.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que par ordre du Chef d'Escadron Commandant la Compagnie de Gendarmerie de l'Eure, un camp destiné à recevoir tous les nomades du Département, est créé à Louviers (Carrière PLUMET) Route d'Elbeuf.


Les mouvements ont commencé le 17 Novembre.

Les nomades ont reçu l'ordre de ne pas s'enfuir sous peine d'être poursuivis en exécution du Décret du 6 Avril 1940 qui interdit la circulation de ces individus.

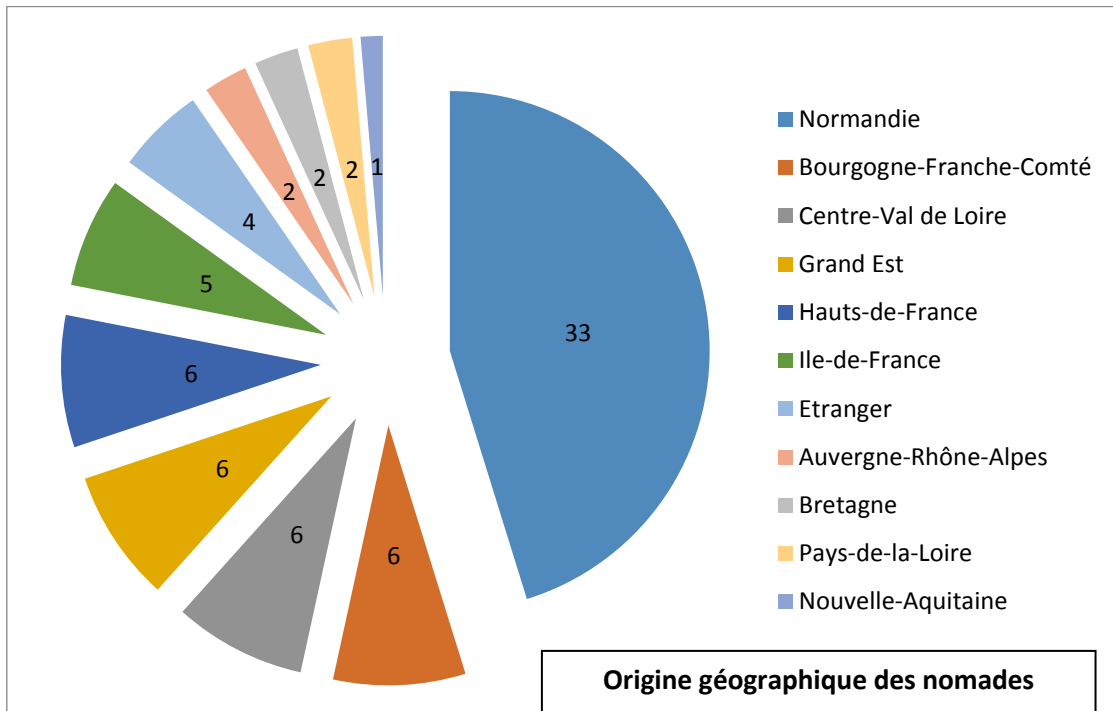
Les carnets anthropométriques d'identité et les carnets collectifs sont déposés à la brigade de Louviers qui assure le contrôle des tribus.

Monsieur le Commissaire de Police de Louviers a été prévenu. Une liste des nomades lui a été remise.

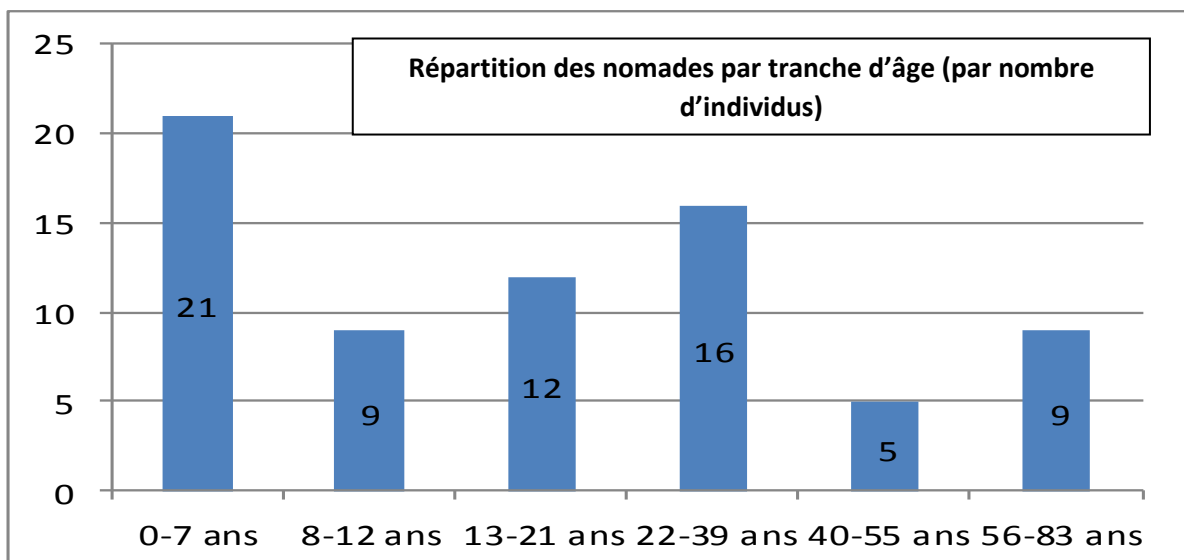
Uecccc



• **Document 4 : Données statistiques relatives aux nomades eurois internés**
 (Source : Service des Archives de la Communauté d'agglomération Seine-Eure)

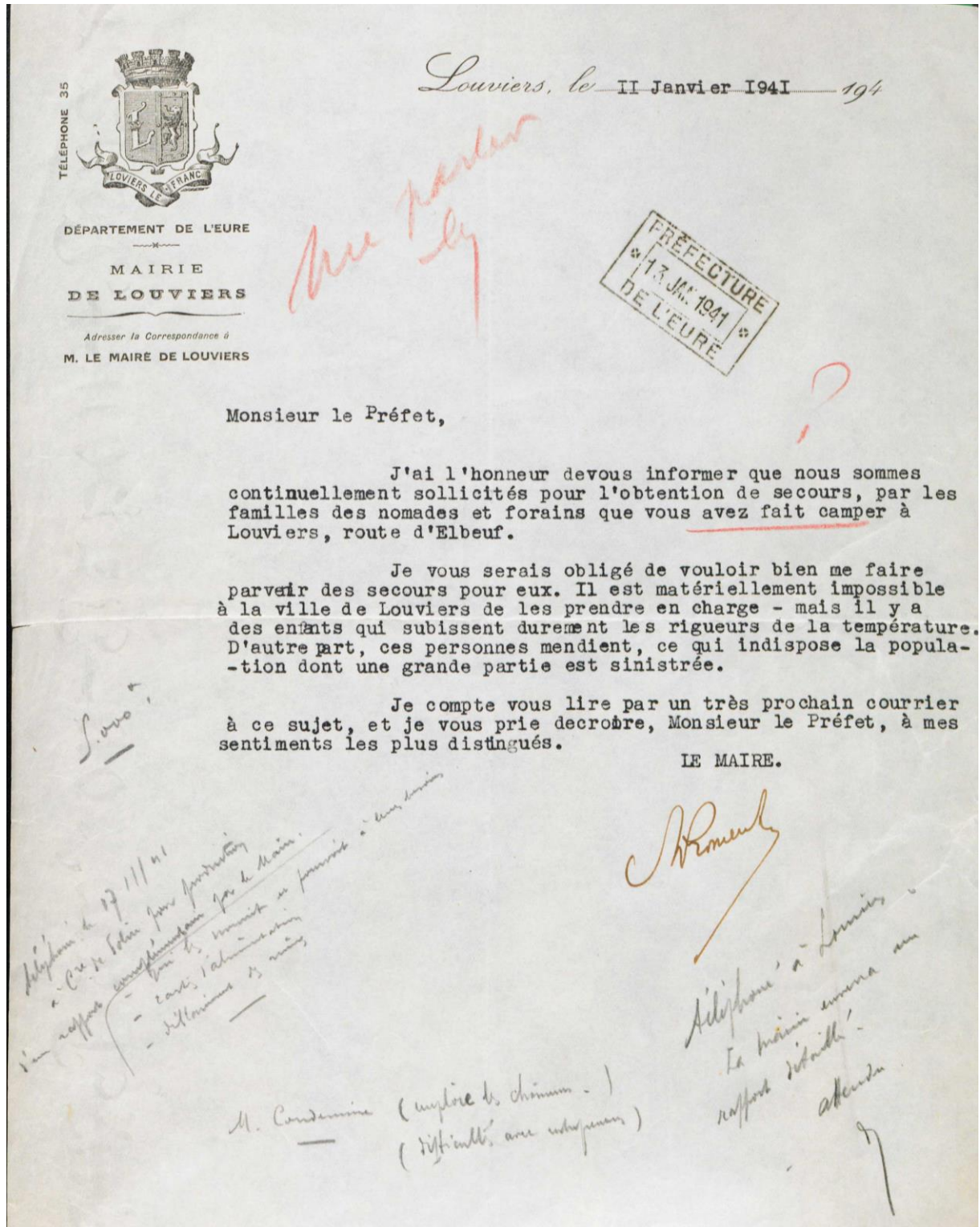


Pour ce qui concerne la Normandie : 22 nomades sont originaires de l'Eure, 7 du Calvados, 3 de Seine-Inférieure (auj. Seine-Maritime), 1 de la Manche.



• Document 5 : Doléances du maire de Louviers, 11 janvier 1941

(Source : Archives départementales de l'Eure, 16 W 162)



• Document 6 : Refus d'employer des nomades, 17 février 1941

(Source : Archives communales de Louviers, 27375_1J324)

TRAVAUX PUBLICS
EMBRANCHEMENTS PARTICULIERS
APPAREILS DE VOIES - RAILS - TRAVERSES

NEUILLY-S/SEINE, LE 17 Février 19 41

E. GEFFROY
21, RUE SOYER, 21
NEUILLY-S/SEINE

TÉLÉPHONE : MAILLOT 06-93
REGISTRE COMMERCE SEINE N° 483-499
CHÈQUES POSTAUX PARIS 2000-60



Monsieur le Maire
de la Ville de LOUVIERS
(EURE)

Monsieur le Maire,

Suite à votre lettre du 31 Janvier, je vous informe que la Gendarmerie Allemande m'a imposé sur mon chantier de déblaiement de la Ville de LOUVIERS, 16 nomades au lieu de 12; ouvriers que je ne désire pas conserver pour les raisons suivantes :

- 1°) Crainte de vols de matériaux sur le chantier (cuivre, plomb, etc....)
- 2°) Ces ouvriers ne sont pas qualifiés pour ce genre de travail,
- 3°) Ils n'ont aucun papier en règle et je me trouve dans une fausse situation vis-à-vis des Assurances Sociales Caisse de Compensation, Congés Payés, Assurances Accidents etc.....)

Je vous informe que Samedi prochain, j'en demanderai de votre part ou de la Kommandantur un ordre écrit d'avoir à conserver ce personnel en précisant les noms, sans quoi je me verrais dans l'obligation de m'en séparer.

Ci-joint, d'ailleurs, copie de la lettre de l'Ingénieur des PONTS & CHAUSSEES, concernant cette affaire.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

- Document 7 : Premier transfert d'internés vers le camp de Jargeau, 5 mars 1941
(Source : Archives départementales de l'Eure, 16 W 162)

GENDARMERIE NATIONALE
 3ème Légion
 Compagnie de l'Eure
 N° 217/2

PREFECTURE
 G. MONMAYSSON
 DE L'EURE

DE SERVICE

En exécution d'un ordre des autorités d'occupation les nomades du Camp de Louviers seront dirigés sur le Camp de Jargeau (près Orléans) Loiret.

Sept nomades transportés dans deux voitures hippo seront accompagnés par la Gendarmerie de brigade en brigade sur l'itinéraire LOUVIERS, EVREUX, DREUX, CHARTRES ORLEANS, FARGEAU .

Départ le 6 Mars au matin. A l'entrée sur le territoire d'une brigade, celle-ci alertera la brigade suivante.

La Section d'Evreux avisera téléphoniquement la Section de Dreux de l'heure d'arrivée probable des deux voitures à Saint-Rémy-sur-Avre.

Un ordre sera donné concernant le transport de 67 nomades (dont 22 enfants de moins de 7 ans) dès que les possibilités des chemins de fer seront connues .

EVREUX, le 5 Mars 1941
 Le Chef d'Escadron MONMAYSSON, Commandant
 la Compagnie de Gendarmerie de l'Eure

J. Monmaysson

DESTINATAIRES:
 M. le PREFET de l'Eure
 Commandant de Compagnie
 d'Eure-et-Loir
 Commandant de Compagnie
 du Loiret
 Commandant de Section de Louviers
 d'Evreux.
 -d°-

- **Document 8 : Second transfert d'internés vers le camp de Jargeau, 7 mai 1941**
(Source : Archives départementales de l'Eure, 16 W 162)

GENDARMERIE NATIONALE


5ème Légion.

Compagnie de l'Eure

Section de Louviers

N° 351/2

Louviers le 7 Mai 1941



Mairie LOMBARD Commandant la Section

au Chef d'Escadron Commandant la Compagnie de
Gendarmerie de l'Eure à
EVREUX.

Depart des nomades

J'ai l'honneur de rendre compte que conformément aux ordres reçus, les nomades internés au camp de Louviers, ont quitté cette ville ce jour; par le train de 8 H 28 à destination de Jargeau (Loiret).

57 Nomades ont été embarqués (Liste jointe). Dans ce nombre figurent HORN et TOUPIN, arrêtés le 5 Mai par la brigade du Neubourg pour infraction au Décret du 6 Avril 1940 et que j'ai fait diriger sur Jargeau après entente avec le Procureur de la République de Louviers.

Ce Magistrat prévient la Gendarmerie de la date d'élargissement des nomades LEGER et LAMY, actuellement détenus.

Les chiffres portés sur les réquisitions de la Gendarmerie Préfecture ont été rectifiés par le Chef de gare au moment du départ du train.

Les nomades PLACER, Maurice et PLACER, Germaine, qui avaient été autorisés par les Autorités allemandes à loger en ville, se sont enfuis le 6 Mai 1941. Leur signalement a été diffusé. Il en est de même des nomades MESNIL, Constance, MONCELLE, Aimée et QUENTIN, Marthe, également en fuite.

Ci-joint, une liste de nomades qui, pour une cause quelconque, n'ont pu être dirigés sur Jargeau.

COMPAGNIE
de l'EURE

Reçu le 8 MAI 1941

N° 3298/3

Transmis le _____

à _____

M. Lombard

Transmis par le Chef d'Escadron MONMASSON,
Commandant la Compagnie de l'Eure ,
à Monsieur le PREFET de l'Eure .

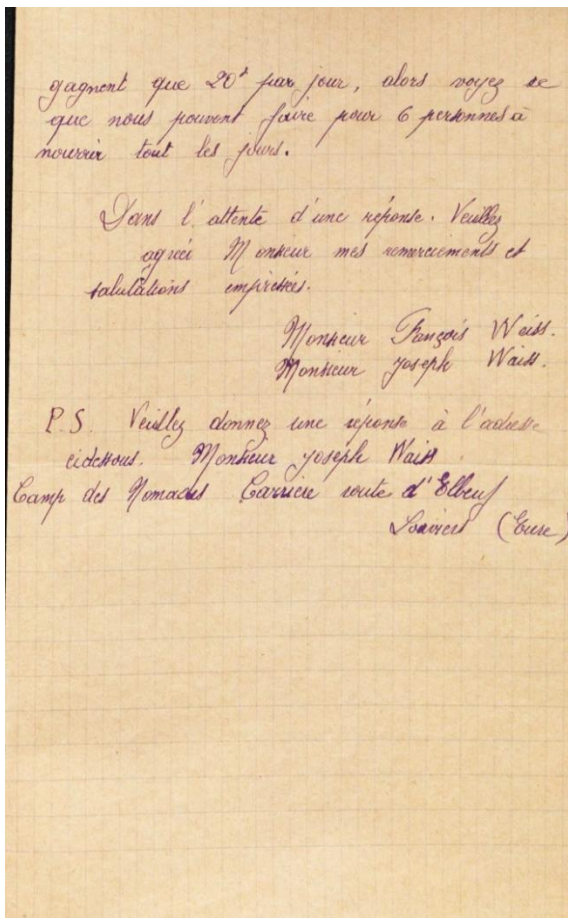
Evreux, le 8 Mai 1941

Monmasson

La famille Weiss :

- **Document 9 : Lettre de Joseph Weiss au préfet de l'Eure, 3 février 1941**

(Source : Archives départementales de l'Eure, 16 W 162)



Transcription :

« Monsieur le Préfet,

Je me permet de vous envoyer cette demande pour vous faire savoir que nous sommes dans un camp de concentration et que nous avons un domicile à Verneuil-sur-Avre. J'ai toutes les pièces nécessaires pour faire voir que nous payons notre loyer et où l'on gagnez notre vie sans aucune sollicite.

Monsieur, je voudrais bien vous demander si vous serez une effet de votre bonne volonté à seule fin de nous accorder soit de retourner sur le lieu où l'on été ou de faire avoir un changement de domicile. Depuis 2 mois que nous sommes au camp, nous n'avons eu aucun travail et aucun secours. Depuis samedi nos maris sont embauchés à la ville de Louviers pour le déblaiement et gagnent que 20 f. par jour. Donc voyez ce que nous pouvons faire pour 6 personnes à nourrir tout les jours.

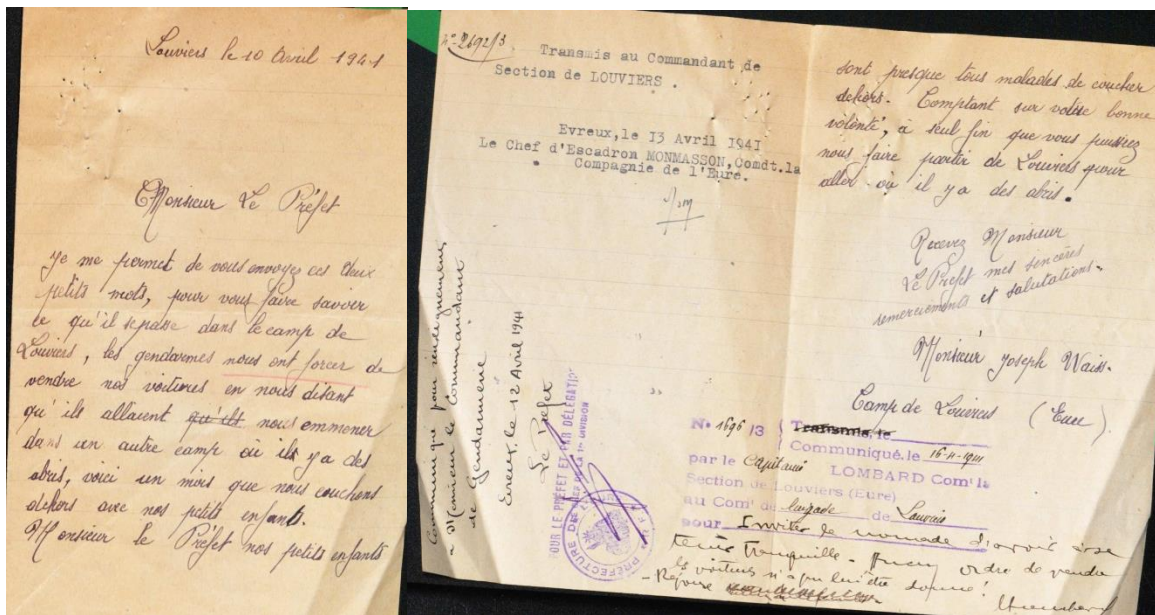
Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréé, Monsieur, mes remerciements et salutations empressés.

M. François Weiss / M. Joseph Weiss

PS : Veuillez donner une réponse à l'adresse ci-dessous : Monsieur Joseph Weiss, camp des nomades, carrière route d'Elbeuf, Louviers (Eure)

Document 10 : Lettre de Joseph Waiss au préfet de l'Eure, 10 avril 1941

(Source : Archives départementales de l'Eure, 16 W 162)



Transcription :

« Monsieur le Préfet,

je me permet de vous envoyer ces deux petits mots pour vous faire savoir ce qu'il se passe dans le camp de Louviers, les gendarmes nous ont forcé de vendre nos voitures en nous disant qu'ils allaient nous emmener dans un autre camp où il y a des abris. Voici un mois que nous couchons dehors avec nos petits enfants.

Monsieur le Préfet, nos petits enfants sont presque tous malades de coucher dehors. Comptant sur votre bonne volonté à seul fin que vous puissiez nous faire partir de Louviers pour aller où il y a des abris.

Recevez, Monsieur le Préfet, mes sincères remerciements et salutations.

Monsieur Joseph Waiss. »

Note en bas de page apposée par la gendarmerie de Louviers : « inviter le nomade d'avoir à se tenir tranquille. Aucun ordre de vendre les voitures n'a pu lui être donné. »

Document 11 : Fiches d'internement à Jargeau de la famille Waiss, 1941-1944

(Source : CERCIL, Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret / Archives départementales du Loiret, dossier 84055)

Waiss Joseph 42

SERVICE DES RÉFUGIÉS

Centre de Jargeau No. int 529

NOM Waiss

Prénoms Joseph

Nombre de personnes 6

Date de naissance 28 Mars 1898

Lieu de naissance Mons (Belgique)

Profession Vanniers

Nationalité Française

Domicile habituel 2 B.

Pièces d'identité Carte d'identité 14910
Carte d'identité n° 225 infirm. de Bourges
C. A. 79.432

Date d'arrivée 7 mai 1941

Direction prise au départ Office de Placement
Wilmans (Orléans) Sablin
529 31/1/44

Waiss Joseph 42

SERVICE DES RÉFUGIÉS

Centre de Jargeau No. int 229

NOM Gargovitch avec Waiss

Prénoms Caroline n° 29

Nombre de personnes

Date de naissance 18 Décembre 1909

Lieu de naissance Charlieu

Profession

Nationalité F^{de}

Domicile habituel

Pièces d'identité C. C. 14910
C. A. 102185

Date d'arrivée 7/5/41

Direction prise au départ 31 Janvier 1944
Office de Placement Wilmans
(Sablin) Orléans

Waiss Joseph 42

SERVICE DES RÉFUGIÉS

Centre de Jargeau No. int 526

NOM Waiss

Prénoms Elie

Nombre de personnes

Date de naissance 5 Novembre 1924

Lieu de naissance Lubigny / Barbe (Aube)

Profession

Nationalité F^{de}

Domicile habituel

Pièces d'identité C. C. 14910

Date d'arrivée 7/5/41

Direction prise au départ libéré le 27 JAN 1944
à l'éch. de la 3^{me} du S. en date
du 26/1/44, se retire chez Mme Bathemie
Gargovitch à St Bris sur Seine

Waiss Joseph 42

SERVICE DES RÉFUGIÉS

Centre de Jargeau No. int 527

NOM Waiss

Prénoms Georgette

Nombre de personnes

Date de naissance 8 avril 1933

Lieu de naissance Neuilly (C. or.)

Profession

Nationalité F^{de}

Domicile habituel

Pièces d'identité C. C. 14910

Date d'arrivée 7.5.41

Direction prise au départ libérée le 27 JAN 1944
à l'éch. de la 3^{me} du S. en date du 26/1/44
retire chez Mme Gargovitch Bathemie
St Bris sur Seine

Waiss Joseph 77

SERVICE DES RÉFUGIÉS

Centre de Jargeau No mat 528

NOM *Waiss*

Prénoms *Jeanne*

Nombre de personnes

Date de naissance *28 janvier 1930*

Lieu de naissance *Snobey (jura)*

Profession

Nationalité *F^{ve}*

Domicile habituel

Pièces d'identité *C.C. 14910*

Date d'arrivée *7/5/41*

Direction prise au départ *libère le 27 JAN 1944*
C^{te} télép^{que} de la Préfecture du Soviet
en date du 26/1/44, se retire chez M^{me}
Paragonitch Catherine à St pris m. Seine

Waiss Joseph 77

SERVICE DES RÉFUGIÉS

Centre de Jargeau No mat 531

NOM *Waiss*

Prénoms *Conit*

Nombre de personnes

Date de naissance *19 octobre 1936*

Lieu de naissance *Roqueville-Roi*

Profession

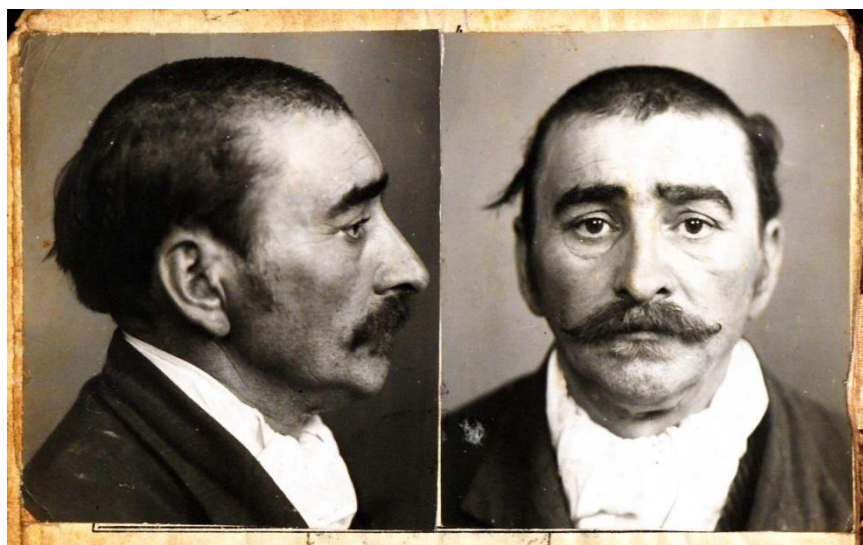
Nationalité *F^{ve}*

Domicile habituel

Pièces d'identité *C.C. 14910*

Date d'arrivée *7/5/41*

Direction prise au départ *libère le 27 JAN 1944*
C^{te} télép^{que} de la Préf^{ecture} du Soviet en date
du 26/1/44, se retire chez M^{me} Catherine
Paragonitch à St pris m. Seine



Portrait de Joseph Waiss, extrait de son carnet anthropométrique
 (Source : Archives départementales de l'Eure, 4M451)

Document 12 : Demande de libération de la famille Waiss, 4 juillet 1943

(Source : CERCIL, Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret / Archives départementales du Loiret, dossier 34105)

le 4 juillet 1943

Monsieur le Préfet

Vous m'excuserez beaucoup si je prends la liberté de vous adresser cette lettre. Je tiens à vous faire savoir la situation dans laquelle je me trouve. Je suis internée moi et ma femme ainsi que mes enfants au Camp de Jargeau depuis 26 mois involontairement faute de domicile fixe. Il y a environ 1 an que mes Parents ont acheter une maison à mon intention. Cette maison se compose de 6 pièces et dépendances jardins etc... Mes Parents m'ont fait parvenir tous les papiers nécessaires pour ma libération, il a été fait une enquête. C'est temps derniers sur les lieux où se trouve la maison située à S^t Brice-Courcelles auprès de Reims (Marne). Il paraît que d'après le Commandant de notre Camp que le Préfet de la Marne aurait trouvé cette maison trop petite pour y loger 6 personnes. J'ai des soupçons qui peuvent être réels, c'est que le Commandant de Camp à qui j'avais déposé

mes papiers n'a pas du faire le nécessaire en temps voulu ou il aurait dit le contraire de la réalité soit à Monsieur le Maire ou à Monsieur le Préfet de la Marne. Il se trouve ici au camp plusieurs personnes qui se trouve dans mon cas et même autre cas des personnes ont été libérés sans avoir de domicile fixe et du travail assuré à leur sortie. Alors Monsieur le Préfet je compte sur votre bonté et votre loyauté afin de bien vouloir prendre ma demande en considération afin d'obtenir le plus promptement possible une situation régulière et ma mise en liberté le plus tôt possible de façon à pouvoir habiter cette maison et de reprendre mon travail régulier afin de pouvoir élever mes enfants honorablement.

Je vous prie Monsieur le Préfet d'accepter mes sincères et respectueuses salutations.

Monsieur Joseph Waiss
Camp de Jargeau
(Loiret)

Transcription :

« Monsieur le Préfet [du Loiret],

Vous m'excuserez beaucoup si je prends la liberté de vous adresser cette lettre. Je tiens à vous faire savoir la situation dans laquelle je me trouve. Je suis internée moi et ma femme ainsi que mes enfants au camp de Jargeau depuis 26 mois involontairement faute de domicile fixe. Il y a environ 1 an que mes parents ont acheter une maison à mon intention. Cette maison se compose de 6 pièces et dépendances, jardins etc... Mes parents m'ont fait parvenir tous les papiers nécessaires pour ma libération, il a été fait une enquête ces temps derniers sur les lieux où se trouve la maison située à Saint Brice-Courcelles auprès de Reims (Marne). Il paraît que d'après le commandant de notre camp, que le préfet de la Marne aurait trouvé cette maison trop petite pour y loger 6 personnes. J'ai des soupçons qui peuvent être réels, c'est que le commandant du camp à qui j'avais déposé mes papiers n'a pas du faire le nécessaire en temps voulu ou il aurait dit le contraire de la réalité soit à Monsieur le Maire ou à Monsieur le Préfet de la Marne. Il se trouve ici au camp plusieurs personnes qui se trouve dans mon cas et même autre cas des personnes ont été libérés sans avoir de domicile fixe et du travail assuré à leur sortie. Alors Monsieur le Préfet je compte sur votre bonté et votre loyauté afin de bien vouloir prendre ma demande en considération afin d'obtenir le plus promptement possible une situation régulière et ma mise en liberté le plus tôt possible de façon à pouvoir habiter cette maison et de reprendre mon travail régulier afin de pouvoir élever mes enfants honorablement.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, d'accepter mes sincères et respectueuses salutations.

Monsieur Joseph Waiss, Camp de Jargeau (Loiret)

- **Document 14 : Libération des enfants Waiss, 27 janvier 1944**

(Source : CERCIL, Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret / Archives départementales du Loiret, dossier 34088)

PRÉFECTURE
DU
LOIRET

Jargeau le 27 Janvier 1944.

Sûreté Nationale

CAMP de JARGEAU

Le Lieutenant JOURDAIN, adjoint au Chef de camp à
Monsieur le Commissaire Principal, Chef du Service des
Renseignements Généraux du Loiret à O R L E A N S .

n°58/2

ORLEANS

REFERENCE : Communication téléphonique de la Préfecture
du Loiret en date du 26/1/44.

N. 476
Date le 28.1.1944

Comme suite à la communication citée en référence, j'ai
l'honneur de vous informer, que j'ai libéré ce jour les enfants
nomades dont les noms suivent:
 WAISS Elie né le 5/11/27, carnet anthropométrique d'identité
 n°105412, carnet collectif n°14910.
 WAISS Louis né le 19/10/56, carnet collectif n°14910.
 WAISS Georgette née le 8/4/33, carnet collectif n°14910.
 WAISS Jeanne née le 28/1/30, carnet collectif n°14910.
 Ces enfants font partie de la famille: WAISS Joseph et Caroline
 GARGOWITCH.
 Ils se retirent chez Mme. Catherine GARGOWITCH habitant à St.
 BRIS sur SEINE.

Pour le Chef de Camp et par ordre
 P. L'Officier Adjoint

J. Jourdain

FRANCOIS
 CAMP
 de
 JARGEAU
 Le Commandant
 Sûreté Nationale

Document 15 : Transfert des époux Weiss, 31 janvier 1944

(Source : CERCIL, Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret / Archives départementales du Loiret, dossier 34088)

PRÉFECTURE
LOIRET
Sûreté Nationale
CAMP de JARGEAU
N°70/2

Jargeau le 31 Janvier 1944.

Le Lieutenant JOURDAIN, adjoint au Chef de camp à Monsieur le Commissaire Principal Chef du Service des Renseignements Généraux du Loiret à ORLEANS.

J'ai l'honneur de vous informer, que les personnes dont les noms suivent, ont été remises ce jour à l'Office de Placement Allemand, 19 rue de la République à ORLEANS.

PROSTITUEES:
EUKAND Fernande née Gatuingt le 21/10/19.
CAZAUX Micheline née Tournond le 10/5/19.
FRESEAU Adrienne née Dufraise le 26/7/14.
BARRET Germaine née Journet le 24/8/20.
JOUVAUX Jacqueline née le 25/12/19.
KERVOERN Louise Marie née Richter le 30/6/23.
LE PAIH Geneviève née le 29/10/14.
PEDEPRADE Madeleine née le 24/12/20.
LARRIEU Fernande née Sanchez le 31/3/17.
SAUZEAU Louise née Du Mesier le 9/8/15.

NOMADES:
WEISS Joseph né le 28/3/98, C.C.n°14910, plaque de voiture n°1034, C.A.n°79432 (ci-joint)
GARGOWITCH Caroline née le 28/12/09, concubine du précédent C.C.n°14910, C.A.n°102185 (ci-joint).
LAPIERRE Alfred né le 12/3/81, C.A.n°91058. (ci-joint).
LAPIERRE Marguerite née Kervarec le 2/2/98, C.A.n°103687. (ci-joint).

Pour le Chef de Camp et par ordre
P. L'Officier Adjoint,

J. Jourdain

ÉTAT FRANÇAIS
CAMP de JARGEAU
Sûreté Nationale

Additif au départ des à la liste des nomades/
WEISS Catherine née le 1/10/04:

COMMISSAIRE
Service des Renseignements Généraux
ORLEANS
N° 589
Entré le 1-2-1944
Sorti le